

Lotissement de Thurey (clôturé au 31/12/2020)

	Dépenses	Recettes	Résultat final	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	108 384,04 €	108 384,04 €	0,00 €		
Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Restes à réaliser RAR :	0,00
Total	108 384,04 €	108 384,04 €	0,00 €	Résultat investissement avec RAR :	0,00 €
				Résultat total avec RAR :	0,00 €

Lotissement de la Corvée

	Dépenses	Recettes	Résultat final	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	166 483,03 €	293 378,43 €	72 895,40 €		
Investissement	142 295,64 €	9 000,00 €	-133 295,64 €	Restes à réaliser RAR :	0,00
Total	308 778,67 €	248 378,43 €	-60 400,24 €	Résultat investissement avec RAR :	- 60 400,24 €
				Résultat total avec RAR :	- 60 400,24 €

Excédent total des 4 budgets : sans RAR : 833 937,10 € avec RAR : 761 637,10 €

Le maire se retire de la séance.

Michel Cretin, élu président de séance, soumet au vote les comptes administratifs à l'assemblée délibérante qui les approuve à l'unanimité.

• Affectation des résultats de fonctionnement 2020

Il est proposé d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

	Budget			
	Communal	Forêt	Lotissement de Thurey	Lotissement de la Corvée
Excédent de fonctionnement	640 783,42 €	244 909,77 €	0,00 €	72 895,40 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) (pour couvrir le déficit d'investissement)	46 201,05 €	17 454,80 €	0,00 €	0,00 €
Excédent de fonctionnement reporté (R002)	594 582,37 €	227 454,97 €	0,00 €	72 895,40 €

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'affectation des résultats.

4. Forêt

• Plan de relance : Claude Béliard présente les grandes lignes du plan de relance de la forêt, le budget prévu par l'Etat est de 200 M € pour l'ensemble des forêts françaises. Les dossiers retenus seront pour certains subventionnés à 80 % et pour d'autres à 60 %. Un diagnostic doit être établi pour chaque parcelle avant le dépôt du dossier.

• Travaux 2021 : La commission forêt effectuera, samedi 27 mars à 9h, une visite des parcelles proposées par l'ONF dans le programme de travaux.

5. Subventions aux associations

Organismes	Subventions votées en 2020	Subventions versées en 2020	Propositions 2021
A.D.M.R.	50 €	50 €	50 €
Anciens combattants de Bouclans	50 €	50 €	50 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	50 €	50 €	50 €
Amicale des parents d'élèves de Naisey	300 €	300 €	300 €
Association des donneurs de sang	50 €	50 €	50 €
Espérance sportive de Naisey-les-Granges	250 €	250 €	250 €
Foyer socio-éducatif de Saône (collège)	400 €	392 €	420 €
Ligue de l'enseignement (écran mobile)	620 €	620 €	620 €
Accro'Gym	200 €	200 €	200 €
Comice du 1 ^{er} Plateau	50 €	50 €	50 €
Coop. Scolaire Naisey (sortie scolaire +USEP)	300 €	300 €	300 €
Souvenir Français	50 €	50 €	50 €
Rézosaône	30 €	30 €	30 €
CLAN	200 €	200 €	200 €
D'Potes en scène	100 €	100 €	100 €
Périscolaire (fête de la musique)	100 €	0 €	100 €
Divers	500 €		500 €
Total	3 300 €	2 692 €	3 320 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte les propositions de subventions 2021 pour les associations ci-dessus sous réserve de présentation de leur compte-rendu d'Assemblée générale et de leur bilan financier respectif.

6. Terrains communaux dont lotissement de la Corvée

- Location terrain communal : Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de louer la parcelle F 822 (2 a 42 ca), rue de la Vigne, à M. Djimmy Barbier au prix annuel de 15 € l'are.
- Lotissement de la Corvée : Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, la vente de deux lots aux personnes et conditions suivantes :

Lot	Noms	Parcelle	Superficie (m ²)	Montant HT (62 € le m ²)
3	DIALLO Berry et MOUROT Pauline	ZE 336	843	52 266 €
4	CORDIER Sébastien et BONNEMAIN Margaux	ZE 337	755	46 810 €

Après avoir contacté plusieurs bailleurs sociaux et n'ayant eu aucune réponse favorable, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de déposer une demande de modification du permis d'aménager. Les lots 1 et 2, destinés initialement à du locatif, seront proposés à la vente pour des constructions individuelles.

7. SYDED (Syndicat mixte d'énergie du Doubs)

- Le maire rappelle qu'une étude d'opportunité photovoltaïque sur les bâtiments « Groupe scolaire Guillaume Aldebert au 4 Place de la Poste » et « Hangar communal rue du Stade » a été réalisée par le SYDED et que les projets sont économiquement viables. De plus, les installations photovoltaïques participent à l'engagement de la commune en faveur de la transition énergétique.

Afin d'avoir un appui technique et administratif à la réalisation des installations, il est proposé de solliciter l'assistance du SYDED, conformément aux modalités prévues dans la convention.

Le montant prévisionnel de la prestation du SYDED s'élève à 1 350 €.

Le conseil municipal décide (pour : 12, abstention : 1) de confier la mission d'assistance au SYDED et autorise le maire à signer la convention correspondante.

- La commune, par le biais d'un groupement de commande initié par le SYDED, a changé de fournisseur d'électricité depuis le 1^{er} janvier 2021. Un premier constat sur les mois de janvier et février fait ressortir une économie d'environ 10 %. Nous attendons la fin de l'année pour faire un bilan plus précis.

8. Projet de salle

- Présélection du maître d'œuvre : La commission d'appel d'offre s'est réunie le 16 mars dans le but d'analyser les 17 dossiers reçus. Parmi ces derniers, 5 candidats ont été retenus pour la phase offre et seront auditionnés le 20 avril.
- Mission contrôle technique : la société Alpes Contrôles est retenue, à l'unanimité, pour un montant de 6 000 € HT.

9. Questions diverses

➤ Cimetière : mardi 16 mars, nous avons constaté que le mur d'enceinte s'était éboulé du côté du portillon rue de la Corvée. Il est décidé de sécuriser la partie endommagée et de consulter des entreprises en vue d'une restauration complète du mur. Compte tenu de l'importance du chantier, nous devons envisager toutes possibilités (rénovation, reconstruction à l'identique ou autre).

➤ Balayeuse : le devis d'un montant de 1 961,77 € TTC de la société Chays Frères est accepté, à l'unanimité, pour le changement du balai, la remise en état des vérins et du bac.

➤ Concert : M. Samuel Liégeon, originaire de Trépot, titulaire des grandes orgues de Saint Pierre de Chaillot à Paris et M. Stéphane Kumor, professeur de trompette, proposent l'organisation d'un concert dans notre commune fin juin. Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote un crédit de 1 000 € pour l'organisation de cette manifestation. Celle-ci ne pourra avoir lieu que si la situation sanitaire le permet.

➤ Opération nettoyage du village : il est décidé d'organiser le 1^{er} mai une matinée de nettoyage des rues du village. Les associations de la commune seront sollicitées pour apporter leur concours.

➤ Dates à retenir :

26 mars Débat d'orientation budgétaire à 20h30

9 avril Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Le Maire lève la séance à 23h30.

Le Maire,
Jacky Morel

La secrétaire de séance,
Maud Quinet